

« Le NRP : il est grand temps que cela finisse et c'est ce que tout le monde souhaite »

(Hugues Perrin, exécutif des basses œuvres)

Toulouse, le 3 août 2022

Assumant l'amenuisement du dialogue social, la direction de la Haute-Garonne a proposé aux organisations syndicales une réunion informelle afin de donner les derniers éléments du nouveau réseau de proximité (NRP) dans le département.

Les CAP disparaissent et les CTL et CHSCT seront remplacés après les élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022, par des Comités sociaux d'administration (CSA). Nous pouvons une nouvelle fois déplorer que la démocratie au sein de l'administration est en net recul.

La CGT Finances publiques 31 est, bien évidemment, opposée à ce genre de réunion sans cadre légal, et donc sans obligations pour la direction. Elle y a participé à titre informatif, afin de communiquer aux agents les quelques éléments NRP qui ne vont pas manquer de bouleverser leur vie professionnelle et privée.

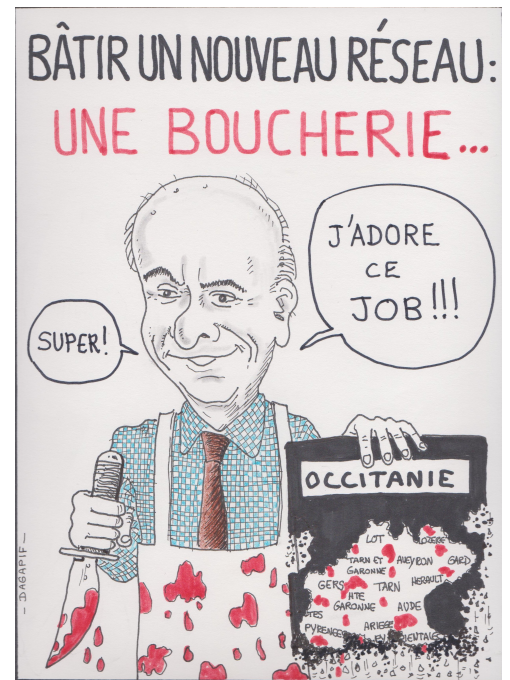
Le NRP, s'il est déjà terminé dans la majorité des départements, va se conclure « pour solde de tout compte » en 2023 en Haute-Garonne.

Ainsi, d'après notre directeur, dès janvier 2023, la trésorerie de Cazères verra la gestion de ses collectivités transférée à Carbone. Pour Salies-du-Salat ce sera Saint-Gaudens. Pour Montréjeau, une partie ira également à Saint-Gaudens, le reste à Bagnères de Luchon. La trésorerie de Caraman verra son activité implantée à Revel.

Quant à Villefranche-de-Lauragais, sa spécialisation eau et assainissement est abandonnée, le SIECT (syndicat des eaux des coteaux du Touch) sera géré à Carbone. Il y a quelques mois, le directeur régional s'était engagé en comité technique local à trouver un « plan B », eu égard aux difficultés politiques existantes dans la commune de Villefranche de Lauragais. Lorsque nous avons appris que l'ensemble des collègues de Villefranche avaient été invités à effectuer une demande de mutation au 1^{er} septembre 2022, nous avons compris qu'il n'y aurait pas de « plan B ». C'est donc un immense gâchis pour ce territoire en plein développement démographique et nous voyons bien que les vérités d'un jour peuvent être défaits très rapidement et qu'ainsi, la pérennité de tous les projets mis en place à ce jour est plus que relative.

Concernant les accueils de proximités (ADP), Villefranche-de-Lauragais ouvrira dès septembre 2022 dans les locaux de l'ancien tribunal et sera rattaché au SIP de Rangueil, à l'instar de Caraman où l'accueil sera assuré dans les locaux de la future ex-trésorerie. À Saint-Lys, l'accueil bascule de la mairie à la maison France services (MFS).

Enfin, l'implantation des conseillers aux décideurs locaux (CDL) s'achèvera avec les créations d'un CDL pour les intercommunalités de Salies et Luchon, d'un autre pour l'intercommunalité de



Saint-Gaudens, un pour le Lauragais et un dernier dans le Volvestre. Ce sont donc huit CDL qui seront implantés au 1^{er} janvier 2023, mais la direction cible dix emplois, coordonnés par un inspecteur principal (IP).

Le CTL NRP fixé au 20 septembre 2022 entérinera ces informations.

La CGT conteste le bien fondé de cette réforme depuis le premier jour. Cet abaissement de la qualité du service public est purement dogmatique et procède de l'idéologie néolibérale. **Elle ne vise en aucun cas à une amélioration des services rendus à l'État, aux collectivités et leurs usagers, mais à la destruction d'emplois et du réseau de la DGFIP.** Les usagers se heurtent quotidiennement aux rideaux baissés des trésoreries, aux accueils ouverts par intermittence, aux appels sans destinataire, aux courriels et courriers sans réponse et aux espaces internet sans humanité. Les nouveaux chantiers, issus de la démétropolisation, procèdent du même état d'esprit, avec des plateformes aux missions aléatoires (le projet étant de supprimer ces mêmes missions dans les services du réseau pour y détruire des emplois).

En questions diverses, la direction nous a confirmé que des consignes canicules avaient été données, oralement, aux chefs de services et ces mesures, confirmées par écrit le 18 juillet, précisaient l'autorisation de partir des locaux dès 29°C et l'entière compensation des heures non faites. **La CGT rappelle le courrier qu'elle a adressé au DRFiP le 17 juin, qui réclamait une réaction rapide du directeur concernant la prise de mesure pour protéger les personnels des effets de la canicule sur leur santé** (https://31.cgffinancespubliques.fr/IMG/pdf/courrier_drifip_canicule.pdf). Force est de constater que la direction aura attendu la fin de la seconde vague de chaleur pour s'engager véritablement sur quelque chose. Notons toutefois qu'à ce jour, rien n'a été engagé à la Cité administrative concernant l'installation définitive des climatiseurs mobiles.



Pour l'accueil de la place Occitane des contribuables venant pour des dossiers relatifs aux amendes, la direction considère que le problème n'est pas plus prégnant que sur les autres sites. **Au pays du rugby, un joli coup de pied en touche de cinquante mètres qui montre la poursuite du mépris de notre direction pour les collègues qui assurent l'accueil sur ce site, pour les agents de la sphère amendes et pour les usagers. Les uns et les autres apprécieront...** Concernant la trésorerie Toulouse amendes et le Centre amendes service, les problèmes de gestion et de missions qu'ils rencontrent seront évoqués dans un CTL à la rentrée (septembre ou octobre).

En ce qui concerne la démétropolisation de missions des SIE vers Agen en septembre 2023 voir janvier 2024, la direction reste dans le flou car un problème immobilier ralenti le projet. Quant aux missions transférées, elles seront décidées plus tard. Quand on parlait de dogmatisme !!!

Pour l'avenir des services du PNAA ainsi que du pôle redevance, la direction n'a aucune information, l'avenir de ces services dépendra d'une part de la législation ordonnateur / comptable et pour l'autre, de la prochaine loi de Finances. Mais pas de soucis pour les agents, « M. Perrin est très humain ! ».

Les OS avaient demandé pour le SDE et les SPF une journée d'autorisation d'absence le vendredi 22 juillet car FIDJI ne devait pas fonctionner nationalement ce jour-là. La direction a offert « généreusement » une demi-journée là où elle aurait pu en offrir une. Point trop n'en faut...